

POUVOIR ADJUDICATEUR

GROUPEMENT DE COMMANDE MAIRIE/CCAS conformément à la convention constitutive de groupement de commande validée par délibération n°2017/31 en date du 30 juin 2017.

Coordonnateur désigné du groupement : La MAIRIE

Représentant du coordonnateur désigné au groupement : Monsieur le Maire

Adresse du coordonnateur désigné au groupement

MAIRIE DE BLENOD LES PONT A MOUSSON
BP 291 – 220 Avenue Victor Claude
BLENOD LES PONT A MOUSSON
54701 PONT A MOUSSON CEDEX
Tél. : 03.83.80.43.00
Fax. : 03.83.80.18.72
Courriel : mairie@blenod.fr
Courriel service Achats Publics : marches-publics@blenod.fr

Adresse Internet :

Site de la commune : <http://www.blenod.fr>
Profil acheteur : <http://klekoon.com> (les documents du marché y sont disponibles gratuitement)

Code NUTS : FR411 – Meurthe et Moselle

Type de pouvoir adjudicateur : Autorité Locale (commune)

Activités principales : Services généraux des administrations publiques

Intitulé du marché : AOO N° 01-2019 – Prestations de nettoyage des bâtiments communaux

Etendue de la consultation :

Le présent appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des articles 25-I.1° et 67 à 68 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Nomenclature communautaire : La ou les classifications principales et complémentaires conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) sont :

- Objet principal : Services de nettoyage de bâtiments (90911200)
- Objet complémentaire :
 - o Services de nettoyage des vitres (90911300)

Type de marché : Fournitures courantes et services (FCS)

Type de procédure : Procédure formalisée – Appel d'Offres Ouvert (AOO)

Description succincte : Ces prestations portent sur les opérations périodiques d'entretien vitrages accessibles inclus et sur des opérations spécifiques et ponctuelles sur les bâtiments non externalisés dans cette procédure.

Division en lot : non

Décomposition du marché :

- 1 tranche ferme
- 1 tranche optionnelle rattachée à la tranche ferme
- 1 prestation forfaitaire à l'heure (PF1)
- 1 prestation forfaitaire à l'unité (PF2)
- 1 prestation forfaitaire au m2 (PF3)
- 1 prestation forfaitaire annuelle (PF4)

Lieu principal d'exécution : Territoire Communal

Durée/Reconduction du marché : Le présent marché est conclu pour une première période de 18 mois à compter de la date de sa notification soit une première durée couvrant la période du 01/07/2019 au 31/12/2020. Il sera renouvelable expressément 2 fois sur une période de 1 an. Le terme du présent marché est donc fixé au 31/12/2022. Au-delà de ce terme, le marché n'est pas renouvelable.

Variante autorisée : oui une seule et uniquement sur la tranche ferme

Autres variantes : non autorisées

Options/PSE : non

Marché réservé : non

Marché éligible au MPS : non

Reprise du personnel : Oui

Sélection des candidatures et jugement des offres :

Ce jugement sera effectué dans les conditions prévues aux articles 55, 59, 60 et 62 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 et donnera lieu à un classement des offres.

Les critères relatifs à la candidature sont : Garanties et capacités techniques et financières - Capacités professionnelles

Les critères intervenant pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

CRITERES	PONDERATION
1 –Prix des prestations	55 %
2 – Valeur technique de l'offre	35 %
3 – Performances en matière de protection de l'environnement	10 %

Pour le critère 1 « Prix des prestations » / 55, la méthode de notation utilisée sera la suivante :

Note = (valeur de l'offre la moins disante/ valeur de l'offre étudiée) x 55

Pour le critère 2 « Valeur technique de l'offre » / 35, il sera analysé exclusivement au travers du mémoire technique qui permettra d'apprécier les éléments majeurs suivants :

- a) Nombre d'agents par site / 5
- b) Nombre d'heures estimées par site / 5
- c) Mesures en cas d'absence ou de besoin de remplacement urgent de l'agent en place / 5
- d) Rythme de travail proposé au m2/heure/type de site / 10
- e) Planning d'organisation par bâtiment / 10

Pour le critère 3 « Performance en matière de protection de l'environnement » / 10 :

La performance en matière de protection de l'environnement sera jugée notamment au regard des moyens mis en oeuvre par la société dans son fonctionnement et son organisation interne, pour participer à la protection de l'environnement et sera évaluée eu égard au mémoire technique et des éléments qui le composeront.

Enchères électroniques : non

Langue pouvant être utilisée dans l'offre : FRANÇAIS

Unité monétaire pouvant être utilisée dans l'offre : € (euro)

Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir l'offre : 180 jours

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif : Profil acheteur www.klekoon.com sous réserve de respecter les prérequis techniques de la plateforme

Date et heure limites de réception des offres : **Lundi 13 mai 2019 à 10 h 00**

Conditions d'envoi et remise des offres : La [dématisation des marchés publics](#) est obligatoire depuis le 1er octobre 2018 pour la majorité des marchés publics. Cela signifie que les acheteurs publics devront déclarer irrégulières les offres qui leur seront transmises au format papier ou sur tout autre support transmis en main propre ou par voie postale (à l'exception des copies de sauvegarde)

Les offres sont donc **obligatoirement transmises par voie électronique** à l'adresse suivante : <http://www.klekoon.com>

Date d'envoi du présent avis : 3 avril 2019

Adresse(s) auprès de laquelle les informations complémentaires peuvent être obtenues :

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires administratifs ou techniques qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite au moins 7 jours avant la date limite de remise des offres par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse suivante : www.klekoon.com et en respectant les jours possibles pour ces demandes (Rappel : impossible en semaine 17 et 19)

Dans l'unique cas où le profil acheteur ne serait pas accessible, les demandes de renseignements complémentaires peuvent être faites à l'adresse mail suivante : marches-publics@blenod.fr

Les demandes de renseignements complémentaires par téléphone ne sont pas autorisées.

Voies de recours

TRIBUNAL ADMINISTRATIF

5 Place de la carrière - C.O. 38

FR-54036 NANCY Cedex

Courriel : greffe.ta-nancy@juradm.fr

Tél. 03.83.17.43.43 - Fax : 03.83.17.43.50